



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 1^{er} juillet 2009

**Préavis N° 14/2009 concernant la
gestion et les comptes 2008 de la
Communauté intercommunale
d'équipement du Haut-Léman
(CIEHL).**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 29 juin 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 14/2009, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


a accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2008 ;
- donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2008.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 juin 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Henri van Kuijk



La secrétaire


Patricia SAVA